0170012W
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DE LA TREZENCE
2 RUE DU FIEF BRAUD
17330 LOULAY
Tel : 0546338047

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/10/2016
Réuni le : 17/10/2016
Sous la présidence de : Philippe Villers
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration pour l'année 2016/2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Villers
Prénom : Philippe
Signé le: 19/10/2016 11:19:43

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.